

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 4 juillet 2012, Maison de Paroisse, 20h15

Monsieur **Daniel NIKLES**, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Madame et Monsieur les représentants de la presse ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette deuxième séance du Conseil communal de 2012. Puis il ouvre la séance et demande à la secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Mesdames et Messieurs **Violeta ARSIC STANOJEVIC**, **Eric BARROUD**, **Jean-Claude BONELLI**, **Marie-José BOURQUIN**, **Pascal BRUGGER**, **Joao CARDOSO**, **Jean-Blaise CLAPASSON**, **Patrick DE SEPIBUS**, **Dejan DOLENAC**, **Mary-Line FASOLETTI**, **Brock FIEDLER**, **Anne-Sylvie GAY**, **Jean-Michel GIL**, **Bernard GRANDJEAN**, **Martin GRANDJEAN**, **Gabrielle GUIGNARD**, **André HEFTI**, **Blaise HEFTI**, **Eliane HUBERT**, **Sébastien LIETTA**, **Silvano MELI**, **Diana MELLY**, **Catherine MOILLEN GIOBELLINA**, **Serge MOREL**, **John MORIER**, **Vincent MOTTIER**, **Jean-Robert NEVEU**, **Daniel NIKLES**, **René PAVILLARD**, **Eric PELLAUD**, **Sonia RAUSIS**, **Jan SANDEN**, **Michel TAUXE**, **Philippe TISSOT-DAGUETTE**, **Alain URECH** et **Yvan ZBINDEN**.

Excusés : Mesdames et Messieurs **Théophile CUCHE**, **Maurice FELLI**, **Marc-Henri FERMONT**, **Jacques MANIGLEY**, **Irène MOKVELD**, **Deniz MUTLU**, **Kimberly OPPENHEIM**, **Fabian PAVILLARD** et **René VAUDROZ**.

Absent : Aucun.

Le premier appel fait constater la présence de 36 conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais. Une erreur a été formulée à la page 42, point 8. En effet Monsieur **CLAPASSON** est membre de l'UDC et non de Leysin Pour Tous. Il en sera fait mention dans le prochain rapport.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 MAI 2012

Le procès-verbal de la séance du 3 mai 2012 a été adressé à chaque conseillère et conseiller. Mis à part la correction concernant l'appartenance politique de Monsieur **CLAPASSON**, aucune autre remarque n'étant formulée, il est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. ASSERMENTATION

De Madame **Carole FAVRE-JOLIVAT**, secrétaire ad intérim, en remplacement de Madame **Nicole MANIGLEY**, absente pour raison de maladie.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

DECES

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès d'une personne habitant dans la Commune. Il s'agit de Monsieur

André PERNET

Monsieur le Président prie l'assemblée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire du disparu.

NAISSANCES

C'est avec plaisir que Monsieur **NIKLES** souhaite la bienvenue à 6 nouveau-nés. Il s'agit de :

Matt MARCHON
Caroline FERNANDES
Isabella BRADLEY

Carla HILA DE SOUSA
Kevin AMARAL FONSECA
Chloé HENRIKSEN

Félicitations aux heureux parents.

VOTATION FEDERALE DU 17 JUIN 2012

N° 01 Objet : Epargne-logement

Taux de participation pour notre commune	38.08 %
Oui	39.09 %
Non	60.91 %

N° 02 Objet : Droits populaires

Taux de participation pour notre commune	37.99 %
Oui	15.21 %
Non	84.79 %

N° 03 Objet : Modification LAMal

Taux de participation pour notre commune	38.33 %
Oui	8.89 %
Non	91.11 %

VOTATION CANTONALE DU 17 JUIN 2012

N° 01 Objet : Assistance au suicide en EMS

Suffrages de l'initiative

Taux de participation pour notre commune	38.75 %
Oui	38.63 %
Non	59.82 %
Sans-réponse	1.55 %

Suffrages du contre-projet

Taux de participation pour notre commune	38.75 %
Oui	61.81 %
Non	34.88 %
Sans-réponse	3.31 %

Suffrages de la question subsidiaire

Taux de participation pour notre commune	38.75 %
Initiative	25.39 %
Contre-projet	69.32 %
Sans-réponse	5.29 %

Depuis la dernière séance du Conseil, Monsieur le Président s'est rendu à plusieurs représentations :

- mardi 22 mai pour une séance des présidents des conseils communaux vaudois, à Lausanne. Une conférence sur les compétences des commissions des finances et de gestion a été présentée.
- Vendredi 1^{er} juin remise des diplômes à LAS
- Vendredi 8 juin assemblée de l'ATALC, à Aigle
- Mercredi 20 juin plantation de l'arbre des sept ans, à Leysin en compagnie de Madame JULMI.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR L'EXAMEN DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2011. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2011.

Monsieur **Martin GRANDJEAN** (Forum socialiste), Rapporteur, donne lecture du rapport de la commission des finances qui propose à l'unanimité que les comptes 2011 de la caisse communale soient adoptés tels que présentés et par conséquent que ce rapport soit inclus dans celui de la Commission de gestion.

Madame **Eliane HUBERT** (Entente leysenoude), Rapporteur, lit le rapport de la Commission de gestion qui propose à l'unanimité, d'approuver les comptes de l'exercice 2011 et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2011.

Monsieur **Daniel NIKLES** ouvre la discussion. L'envoi de ces rapports a fait état d'un petit souci.

Monsieur **Vincent MOTTIER** (Entente leysenoude), précise qu'il y a eu un petit couac dans le rapport de la Commission de gestion. Le délai imparti est fixé au 31 mai de chaque année, selon les articles 44, 124 et 127 du règlement du conseil (délais impartis).

L'article 44 règle l'interaction dans le champ d'activité de la commission des finances;

L'article 127 règle le champ d'activité pour la commission de gestion.

Monsieur **Vincent MOTTIER** donne lecture du début de l'article 124 : Le rapport de la Municipalité sur la gestion des comptes, arrêté au 31 décembre précédent, accompagné le cas échéant du rapport d'attestation du réviseur, sont remis au Conseil au plus tard au 31 mai de chaque année et envoyés à l'examen de la commission de gestion, la vérification des comptes étant confiée à la commission des finances.

D'autre part, un document interne à la commune, daté du 27.09.2007, sorte de mémento et d'agenda sur différents points fixes sur la commission de gestion, prête à confusion et donne le délai au 31 août. En résumé, le délai du 31 mai est imparti à la Municipalité et non pas à la commission des finances. De ce fait, le rapport de la commission des finances a été remis à temps. L'intervention était juste pour clarifier ce délai pour toutes les commissions, ceci également pour les prochains exercices.

Monsieur **Denis RIME**, Municipal, donne aussi un complément sur le point 1 (**LAS**) et il nous lit ce point :

Avec la nouvelle convention signée entre LAS et GSL, Gestion Sportive Leysin SA encaisse 40% en moins de la part de Leysin American School SA. Avec étonnement, la Commission constate que le prix facturé aux membres de LAS diminue alors que les coûts des centres sportifs sont en augmentation constante.

Lors de notre examen par la commission, début mai, la réponse de la Municipalité était la suivante :

- Après diverses évaluations, LAS a estimé que seulement 25% des élèves utilisent les infrastructures sportives. LAS ne souhaite en aucun cas sponsoriser GSL et a décidé de résilier cette convention et de renégocier les tarifs. Il faut comprendre que le prix diminue mais que sur les 400 étudiants, seul le quart utilise les infrastructures sportives. C'est pourquoi LAS refuse de payer pour l'ensemble de ces étudiants. Les charges de GSL augmentent surtout à cause des fournitures énergétiques et électriques.

Madame **Marie-José JULMI**, Municipale, prend la parole au sujet de l'adaptation au système numérique du **Cinéma Le Regency**. Elle attire l'attention sur le retard des travaux, ceci en raison d'une sollicitation pour un prêt LADE (prêt sans intérêt). En effet, on ne peut commencer les travaux avant la confirmation de l'accord pour l'avance des fonds.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du rapport de la commission des finances :

- sur préavis de la Commission des finances, le Conseil décide d'approuver les comptes de l'exercice 2011,
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2011.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

6. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS NO 5/2012 : REMPLACEMENT DE PLUSIEURS VEHICULES COMMUNAUX.

En l'absence du Rapporteur de la commission, Monsieur **Jacques MANIGLEY** (Forum socialiste), Monsieur **Daniel NIKLES**, prie Madame **Eliane HUBERT** (Entente leysenoude), de lire le rapport de la commission qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Martin GRANDJEAN** (Forum socialiste), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis de la Municipalité.

Monsieur **Daniel NIKLES** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 740'000.- pour financer le remplacement de plusieurs véhicules communaux.
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché.
3. De dissoudre la réserve de CHF 300'000.- du compte 928.215 – Fonds de réserve renouvellement véhicules.
4. D'amortir cet investissement sur une période de 10 ans au maximum dès le budget 2013.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

7. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS NO 06/2012 : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MOLOKS POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES.

Monsieur **Patrick DE SEPIBUS** (Leysin Pour Tous), Rapporteur, lit le rapport de la commission qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Martin GRANDJEAN** (Forum socialiste), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Daniel NIKLES** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 510'000.- pour financer la mise en place d'un système « Molok » pour le ramassage des ordures.
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché.

3. D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum dès le budget 2013.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

8. **RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS NO 07/2012 : NOUVEAU REGLEMENT COMMUNAL SUR LA GESTION DES DECHETS**

Monsieur **André HEFTI** (Entente leysenoude), Rapporteur, lit le rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Martin GRANDJEAN** (Forum socialiste), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Daniel NIKLES** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, il clôt la discussion. Il lit la conclusion du préavis qui est :

- D'adopter le règlement communal combinant une taxe forfaitaire basée sur le principe de « taxe forfaitaire des ménages » couplée à une taxe au sac et d'abroger le règlement du 13 mai 1991.

Cette conclusion est soumise au vote. Elle est acceptée à l'unanimité.

9. **RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU CONSEIL POUR LA PERIODE DU 1^{er} JUILLET 2012 AU 30 JUIN 2013**

a) Nomination du Président :

Monsieur **Bernard GRANDJEAN** propose, au nom du Forum socialiste, Monsieur **Daniel NIKLES**.

Les résultats de cette élection sont les suivants :

Bulletins délivrés	:	36
Bulletins rentrés	:	36
Bulletin blanc	:	1
Bulletins valables	:	35

Obtient des voix	:	Monsieur Daniel NIKLES	:	35
------------------	---	-------------------------------	---	----

Est élu : Monsieur **Daniel NIKLES**.

b) Nomination du 1^{er} Vice-Président :

Madame **Eliane HUBERT** propose, au nom de l'Entente leysenoude, Monsieur **Vincent MOTTIER**.

Les résultats de cette élection sont les suivants :

Bulletins délivrés	:	36
Bulletins rentrés	:	36
Bulletin blanc	:	1
Bulletins valables	:	35

Obtient des voix : Monsieur **Vincent MOTTIER** : 35

Est élu : Monsieur **Vincent MOTTIER**.

c) Nomination du 2^{ème} Vice-Président :

Monsieur **Jean-Claude BONELLI** propose, au nom de Leysin Pour Tous, Monsieur **Pascal BRUGGER**.

Les résultats de cette élection sont les suivants :

Bulletins délivrés	:	36
Bulletins rentrés	:	36
Bulletins blancs	:	3
Bulletins valables	:	33

Obtiennent des voix : Monsieur **Pascal BRUGGER** : 32
Monsieur **John MORIER** : 1

Est élu : Monsieur **Pascal BRUGGER**.

d) Nomination des scrutateurs à main levée :

Monsieur **Jean-Claude BONELLI** propose, au nom de Leysin pour Tous, Monsieur **John MORIER** et Monsieur **Jean-Robert NEVEU** propose, au nom de l'UDC, Monsieur **Jean-Blaise CLAPASSON**.

Messieurs **John MORIER** et **Jean-Blaise CLAPASSON** sont nommés, à l'unanimité, comme scrutateurs.

e) Nomination des scrutateurs suppléants à main levée :

Madame **Eliane HUBERT** propose, au nom de l'Entente Leysenoude, Monsieur **Théophile CUCHE** et Monsieur **Bernard GRANDJEAN** propose, au nom du Forum Socialiste, Madame **Anne-Sylvie GAY**.

Monsieur **Théophile CUCHE** et Madame **Anne-Sylvie GAY** sont nommés, à l'unanimité, comme scrutateurs suppléants.

10. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Monsieur **Richard CALDERINI**, Municipal :

- Au sujet des routes communales : les routes ont souffert au cours de l'hiver dernier malgré le fait qu'une grande partie du réseau routier a été rénové il y a 2 ans; le budget sera donc dépassé.
- Préavis de la turbine du Pont-de-la-Tine : la turbine a été arrêtée le 12 mars et remise en service le 25 avril dernier. Elle tourne donc maintenant à notre grande satisfaction.
- Préavis de la chambre de liaison du Rosex : le système de pompage des eaux de Leysin et d'Ormont-Dessus est en service depuis avril 2012. Il reste encore à faire les tests de situation de crise.
- Collecteur de la Maison du Sport : les travaux ont été arrêtés en raison de la mauvaise qualité du terrain. Les collecteurs seront posés sur des pieux en bois sur une distance de 25 mètres à cause de terre glaiseuse gorgée d'eau.

Monsieur **Jean-Marc UDRIOT**, Syndic :

- Le mérite sportif leysenoud (personne déjà choisie) sera attribué le samedi 6 octobre 2012, de 10 à 19 heures. Bien que le programme définitif ne soit pas encore établi, ce jour-là aura lieu le 1^{er} "leysathlon", compétition par équipes de 4 personnes, organisée par Monsieur **Silvio GIOBELLINA**. Course de relais, patinage, tir à l'arc, et poussée de bob feront partie de ces joutes sportives. L'inauguration éventuelle des nouvelles installations des Centres sportifs, ainsi qu'une surprise auront lieu ce jour-là.
Un groupe de travail a été formé. Il se compose de **Silvio** et **Catherine GIOBELLINA**, **Alain CACLARD**, **Pierre-Alain MORARD**, **André HEFTI**, **Claude PETITPIERRE**, **Denis RIME** et **Jean-Marc UDRIOT**.

- La Maison du Sport Vaudois : le chantier a été arrêté momentanément et il n'y a plus de machines à l'intérieur du périmètre. Beaucoup d'eau suinte et des mesures doivent être prises afin de pouvoir la canaliser et reprendre les travaux.

Lorsque la commune a vendu ce terrain, le Fonds du Sport Vaudois a fait des sondages mais la quantité d'eau dans le sous-sol n'a pas été suffisamment estimée. Des mesures correctrices doivent être trouvées, surtout pour la salle de gymnastique, qui sera enterrée. Les délais planifiés pour la fin des travaux devraient par contre être respectés, soit pour la fin de l'année 2014.

- Décharge terreuse : après analyse, seul le site de la Place des Feuilles correspond à toutes les contraintes. Les négociations ont débuté il y a 3 ans pour l'achat des terrains avoisinants la décharge et pour l'inscription auprès du plan directeur des décharges terreuses cantonales. Le Conseil d'Etat a répondu favorablement à notre demande et une confirmation écrite est en attente. Elle sera ainsi régularisée en vue des projets futurs et un préavis sera soumis prochainement.
- Infrastructures scolaires communales : souhaite rencontrer les conseillers communaux de Leysin membres de l'AISOL, courant juillet. Discussion pour le futur collège communal (emplacement et futur projet, premières moutures et

variantes du collège communal). Discussion également sur l'étude d'un collège inter communal.

- Crédit d'étude pour le pôle sportif Crettex-Jaquet : les divers projets reçus seront étudiés cet été et les conseillers concernés, membres de la Commission du Sport, seront invités pour les présentations.
- Vente de Val-Fleuri : diverses contraintes doivent être respectées pour que la vente soit effective. Les autorisations fédérales et cantonales ont déjà été transmises. En ce qui concerne les servitudes nous sommes en pourparlers avec le Maire de la commune de Lancy, propriétaire des Fleurettes. La vente sera réglée avant la fin de l'année 2012.

11. INTERPELLATIONS

Aucune.

12. POSTULATS

Aucun.

13. MOTIONS

Aucune.

14. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Madame **Mary-Line FASOLETTI**, Entente leysenoude :

Lors du conseil du 13.10.2011, une Conseillère a fait état de soucis à la place de jeux entre les enfants et les adolescents (cohabitation difficile). Une solution est-elle proposée ? Un point de rencontres est-il prévu pour les jeunes ?

Réponse de Madame **Martine RUCHET**, Municipale :

Longue attente de Bex pour la venue d'une animatrice en vue de nous transmettre des explications, sans succès. Les contacts avec la commune d'Aigle ont été bénéfiques. Une étude sera faite auprès des jeunes de notre commune afin de connaître leurs souhaits. Les adolescents ne sont pas favorables à la présence éventuelle d'un animateur adulte; celui-ci est par contre obligatoire dans un lieu fermé mis à disposition par la commune.

Monsieur **Eric BARROUD** Entente leysenoude :

- Les chemins pédestres ne sont pas encore tous ouverts en ce début juillet, beaucoup d'arbres sont encore au milieu des chemins et limitent le tourisme pédestre.
- Etat de propreté de la commune : gros effort est fait par tous pour que la commune soit fleurie, mais il constate un manque de civisme de la part de certains citoyens qui jettent leurs mégots et papiers par terre. Il demande à ce que la Municipalité mette en place un plan d'action pour un système de préventions, voire de rappels à l'ordre (peines pécuniaires ou travaux d'intérêts publics).

Réponse de Monsieur **Denis RIME** Municipal :

- Les chemins pédestres : l'entretien est fait par seulement 2 personnes, Monsieur **Philippe SAUSER** et Madame **Nicole ZANARELLI**. Monsieur **Philippe SAUSER** travaille l'hiver au Tobogganning ainsi qu'aux pistes de fonds jusqu'à fin mars. En raison des conditions hivernales, il comptabilise quelques 200 heures supplémentaires et celles-ci doivent impérativement être reprises. De plus, si les arbres sont trop gros, il est nécessaire de faire appel au Groupement Forestier Leysin-Ormonts.
- Etat de propreté de la commune : réponse au prochain conseil car le règlement de police doit être mis à jour, pour la fin de l'année 2012 au plus tard, suite à la nouvelle loi sur la réforme policière vaudoise.

Monsieur **Philippe TISSOT-DAGUETTE** Leysin Pour Tous :

Remercie et félicite la commune pour les travaux à la Place du Marché concernant les fleurs mais il constate la saleté des WC publics en général dans notre station.

Monsieur **Jan SANDEN** Entente leysenoude :

En complément au sujet de la place de jeux pour adolescents. M. **SANDEN** est surpris par le fait que la présence d'un adulte soit obligatoire et pense que les jeunes ne viendront pas si cela leur est imposé.

Réponse de Madame **Martine RUCHET** Municipale :

La présence d'un adulte est obligatoire dans un lieu fermé, principalement pour les soirées. Notre assistant de sécurité publique passe souvent près de la place mais la cohabitation est difficile entre les enfants et les adolescents.

Monsieur **Eric BARROUD** Entente leysenoude :

Propose une place ouverte (skate-parc). La place actuelle n'est pas adéquate pour les adolescents.

Réponse de Madame **Martine RUCHET** Municipale :

Une étude est également en place pour un site à la Place des Feuilles.

Monsieur **Vincent MOTTIER** Entente leysenoude :

Les heures supplémentaires de Monsieur **Philippe SAUSER** devraient être reprises en automne plutôt qu'en été.

Madame **Mary-Line FASOLETTI** Entente leysenoude :

La cohabitation est difficile notamment à cause du langage et détention de bière devant de jeunes enfants.

Prochaines séances du Conseil communal

Monsieur **NIKLES** remercie l'assemblée pour sa réélection et informe que les jetons de présence de la dernière séance avant l'été seront versés, comme de coutume, à une association leysenoude. Il est en attente de propositions.

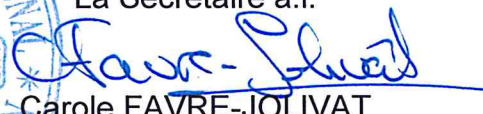
Les prochaines séances du Conseil communal seront fixées aux

Jeudis 1^{er} novembre 2012 et 20 décembre 2012 à 20 heures 15

Il vous remercie de votre attention ainsi que la Municipalité pour sa présence.

Il clôt cette assemblée, lève la séance à 21h45 tout en vous souhaitant une bonne fin de soirée.

Leysin, le 16 juillet 2012

Pour le Conseil communal :
Le Président : La Secrétaire a.i:
 
Daniel NIKLES Carole FAVRE-JOLIVAT

